



## Création de FRANCOPOL Réseau international francophone de formation policière

*Initié par la Sûreté du Québec et l'École nationale de police du Québec, en partenariat avec la Police nationale française, FRANCOPOL constitue le premier réseau international regroupant les membres de la communauté policière francophone. Il a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en lien avec la formation et l'expertise policière. Actuellement composé de treize organisations membres, FRANCOPOL représente environ 350 000 policiers et gendarmes à travers le monde.*

### **Une réponse en français aux enjeux actuels de sécurité**

---

L'idée de créer FRANCOPOL est née du constat que ce n'est qu'à travers la création de réseaux que les organisations policières modernes peuvent s'adapter à l'évolution de la criminalité et ainsi mieux servir les citoyens. La mise en place d'un lieu d'échange en français dans le domaine policier devenait donc essentielle. Fruit d'une coopération franco-québécoise amorcée au début des années 2000, FRANCOPOL a vu officiellement le jour lors de l'assemblée constitutive tenue à Québec le 8 septembre 2008. Placé sous le thème de l'éthique et du discernement dans l'action policière, le premier congrès international FRANCOPOL s'est déroulé à Nicolet dans les jours suivants et a accueilli près de 150 participants en provenance d'une quinzaine de pays de la Francophonie.

### **Un outil pour mieux protéger et servir les citoyens**

---

Outre les colloques et différentes activités qui permettent aux membres de prendre connaissance des pratiques novatrices des autres pays et de réseauter entre eux, une des valeurs ajoutées de FRANCOPOL est l'accès au Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS). Il s'agit d'une plateforme de collaboration en ligne qui permet de partager du matériel de formation, des travaux de recherche et d'échanger sur des sujets d'intérêt commun par le biais de forums de discussion. La première phase d'implantation a été complétée en septembre dernier et le CFIS est désormais accessible via le site Internet de FRANCOPOL [www.francopol.org](http://www.francopol.org)

### **La reconnaissance de l'expertise policière québécoise sur la scène internationale**

---

Reconnue comme une priorité du Plan d'action 2006-2009 de la Politique internationale du Québec et soutenue par l'Organisation internationale de la Francophonie, la création de FRANCOPOL permet au Québec de faire valoir son expertise en matière policière sur la scène internationale. Cofondateurs du réseau, la Sûreté du Québec et l'École nationale de police du Québec jouent un rôle déterminant au sein des instances de FRANCOPOL. En effet, la Sûreté du Québec accueille le Secrétariat du réseau au sein de son Grand quartier général de Montréal et l'École nationale de police du Québec héberge l'infrastructure technologique du CFIS.

Personne-ressource

**Renée-Maude Lebrun**

Direction des relations internationales et du protocole

Sûreté du Québec

1701, rue Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3S7

Téléphone : 514 590-6882

Télécopieur : 514 590-6685

Courriel : [reneemaude.lebrun@surete.qc.ca](mailto:reneemaude.lebrun@surete.qc.ca)

Site Internet : [www.francopol.org](http://www.francopol.org)